



CONTRE-POINT  
PAR GUILLAUME TABARD @gtabard

## La fin des tabous

**L'**économique d'un côté, le régalién de l'autre. Après avoir développé leurs recettes pour relancer la croissance et libérer le travail, tous les postulants au leadership de la droite mettent sur la table leurs propositions en matière d'immigration.

Question piège pour la gauche, facilement accusée de laxisme en la matière, l'immigration est également un sujet délicat pour l'opposition. Comme sur l'économie, elle doit affronter le scepticisme de ses électeurs qui se montrent lassés du décalage entre des promesses de campagne musclées et une action passablement tempérée lorsqu'elle est au pouvoir.

Sur les deux domaines, la leçon a porté. Et les tabous semblent avoir sauté. À l'exception de Nicolas Sarkozy, plus prudent, tous les prétendants à la présidence de l'UMP ou à la primaire de 2016 ont fini par se rallier à la suppression des 35 heures ou de l'ISF, à la retraite à 65 ans ou à l'assouplissement du marché du travail. Sur le terrain économique, la droite paraît décidée à passer de l'homéopathie à la thérapie de choc.

Sur l'immigration, l'affaire est plus sensible. Les mots claquent plus fort, les symboles sont lourds à manier et il y a un écart inévitable entre des proclamations faciles à faire applaudir dans les meetings et des décisions plus difficiles à mettre en œuvre dans un domaine où le gouvernement d'un pays est loin d'être seul décisionnaire.

Mais là encore, on constate un consensus de la plupart des figures de l'UMP. Et sur une ligne clairement plus ferme, ou transgressive, que par le passé. Certes, la droite a toujours plaidé pour une lutte sévère contre l'immigration clandestine et une limitation des entrées régulières. Mais elle ose maintenant poser des questions qu'elle s'interdisait jusqu'à présent à elle-même. Celle des prestations sociales. Celle de l'aide médicale d'État, offrant une totale gratuité à tous les étrangers illégaux et sur laquelle le gouvernement de 2007 s'était contenté d'instaurer une franchise - aussitôt supprimée par la gauche. Celle surtout du droit du sol que

Nicolas Sarkozy s'était interdit de remettre en cause lors de sa campagne de 2012.

Sur tous ces sujets, le débat est désormais possible. L'ancien président a durci le ton. Xavier Bertrand, pour une de ses premières sorties sur ce terrain, suggère ainsi un « droit de la volonté ».

À la mi-novembre, c'est François Fillon, jusqu'ici plus prolix et plus à l'aise sur les sujets économiques, sociaux ou diplomatiques, dévoilera des propositions très détaillées, notamment sur l'entrée d'étrangers en France sous couvert de rapprochement de conjoints, devenue la principale source d'immigration, très loin devant le regroupement familial. Même Alain Juppé, qui s'est hâtivement enthousiasmé pour « l'identité heureuse » façonnée par l'immigration, formule des propositions concrètes allant dans le sens d'une rigueur accrue.

La gauche ne manquera pas de dénoncer une « radicalisation » et une « lepénisation » des esprits. Mais toutes les enquêtes prouvent que c'est l'opinion dans son ensemble qui est en attente, non seulement de fermeté, mais aussi d'un discours qui reconnaisse plus explicitement les contours de l'identité française. Y compris les électeurs de gauche. ■



Retrouvez Guillaume Tabard tous les matins à 8h10 sur Radio Classique

La droite ose maintenant poser des questions qu'elle s'interdisait jusqu'à présent à elle-même. Celle des prestations sociales

# À l'UMP, l'immigrati

Sarkozy a développé ses propositions en la matière cette

JEAN-BAPTISTE GARAT @figarat

« L'IMMIGRATION ne doit pas être un sujet tabou, mais un sujet majeur, car elle menace notre façon de vivre. » Lors de son déplacement à Nice mardi, Nicolas Sarkozy a planté le décor : en campagne pour la présidence de l'UMP, l'ancien président de la République a longuement fait état de son analyse et de ses préconisations concernant la régulation des flux migratoires. Pour faire la différence avec ses concurrents Bruno Le Maire et Hervé Mariton dans le scrutin interne du 29 novembre ? En partie, car le public réuni à l'Acropolis l'attendait sur ces questions et que le thème peut mobiliser en sa faveur.

Mais ce n'est pas le seul objectif que vise Sarkozy. Dans la course pour la candidature à la présidentielle, il entend également s'imposer comme le meilleur dans cette partie face à Alain Juppé, François Fillon ou Xavier Bertrand (lire aussi ci-dessous). « Son idée est d'être là où se trouvent les préoccupations des Français et les attentes sur les questions liées à l'immigration sont plus fortes que jamais, plus fortes encore qu'en 2007 ou en 2012 », explique Brice Hortefeux. L'ancien ministre de l'Intérieur constate qu'à l'UMP « le constat est partagé et les préconisations communes, même s'il y a certaines nuances d'approches ».

Des « nuances » ? Les sarkozystes ne se lassent pas de souligner que dans Les

Douze Travaux de l'opposition, ouvrage collectif confié aux leaders de l'UMP\*, les questions d'immigration ont été confiées à Alain Juppé et que l'ancien premier ministre les traite au détour d'un chapitre intitulé « L'identité heureuse ». « C'est un concept d'il y a vingt ans, trente ans même, ironise un sarkozyste. Pas vraiment à la hauteur des défis du moment. »

### Schengen et l'aide médicale d'État en question

Les proches du maire de Bordeaux défendent à l'inverse que l'immigration n'est « pas un sujet isolé de tout contexte » et que le thème « mérite mieux que des effets d'estrade ». Quant aux fillonistes, ils jugent « le discours de Nice assez convenu,

## Xavier Bertrand: « La France doit trancher la question par référendum en 2017 »

PROPOS RECUEILLIS PAR JUDITH WAINTRAUB @jwaintraub

LE DÉPUTÉ UMP de l'Aisne se prononce pour la suppression totale de l'aide médicale d'État, permettant l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière.

LE FIGARO. - Nicolas Sarkozy remet l'immigration au cœur de sa campagne. Sera-t-elle un thème majeur de la présidentielle de 2017 ?

Xavier BERTRAND. - Oui, l'immigration est un enjeu essentiel. Elle n'est pas responsable à elle seule de tous nos déficits sociaux mais nous ne pourrions demander des efforts pour venir à bout de ces déficits que si nous changeons radicalement notre politique en matière d'immigration. C'est un des tabous les plus forts du débat politique français. Nous avons fait preuve d'une grande naïveté sur la question et on n'a pas osé la traiter depuis le début des années quatre-vingt, à cause de l'irruption du Front national sur la scène politique.

Faut-il quitter Schengen ?

Il faut commencer par mettre en place une opération « frontières souveraines » aux frontières de l'Europe, en créant un corps européen de garde-côtes et un corps de garde frontières sur la base de Frontex. En Libye, près de 900 000 clandestins sont en attente ! On devrait même envisager un blocus maritime sur le modèle australien. Je souhaite également la création d'un poste de commissaire européen en charge de la protection des frontières. Beaucoup d'immigrés tentent de venir en Europe et en particulier en France soit parce qu'ils espèrent y trouver du travail, soit parce qu'ils savent qu'ils y bénéficieront tôt ou tard de prestations sociales, même s'ils n'ont pas de papiers. C'est ce qui explique les drames en Méditerranée depuis le début de l'année : 3 000 morts dans cette zone !

Et pourtant des solutions existent pour éviter de tels drames. Chacun doit faire des efforts : que l'Italie, l'Espagne, la Grèce délivrent moins facilement des titres de séjour. Le statut de Ceuta et Melilla, deux enclaves espagnoles en territoire marocain, doit être modifié, comme Lampedusa, à qui on pourrait conférer le statut de territoire européen d'outre-mer. En Angleterre, on peut travailler sans papiers. Cette situation n'est plus tenable, comme on le voit à Calais. En attendant que l'Europe révise sa politique, la France doit décider seule de changer la sienne. Tout ceci est essentiel pour l'avenir de notre pays et suppose de modifier des règles européennes, c'est pourquoi la question de l'immigration comme de la nationalité devra être tranchée par référendum dès 2017.

Êtes-vous favorable aux quotas ?

Oui, pour les métiers en tension, ceux qui ne trouvent pas preneurs, pour lesquels une main-d'œuvre étrangère qualifiée peut être nécessaire. Le Parlement doit déterminer chaque année les secteurs concernés. Entre l'immigration zéro, qui est un mensonge, et le laisser-aller, il y a une troisième voie, celle des quotas fixés publiquement, après un débat au Parlement et pas en catimini par le biais de circulaires.

Faut-il poser des conditions à l'accès des étrangers en situation régulière

aux prestations sociales ?

Le travail doit être le vrai critère. S'ils sont venus régulièrement, travaillent et donc cotisent, ils ont droit à des prestations. Le même principe devrait être appliqué à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). Aujourd'hui, 33 % des bénéficiaires de l'Aspa sont des étrangers non européens, qui n'ont parfois jamais travaillé en France, cela ne peut plus durer.

Faut-il réduire l'AME (aide médicale d'État), comme le préconise Nicolas Sarkozy ?

Il faut supprimer totalement l'AME. C'est moi qui, en 2005, ai signé les décrets restreignant l'accès à l'AME et qui ai instauré en 2011 le droit de timbre à 30 euros. Je suis donc bien placé pour vous dire que ces mesures ne sont pas suffisantes pour empêcher l'appel d'air. Toute personne dont la vie est en danger sur le territoire français sera soignée, mais avec une participation aux frais, et pas dans le cadre d'un système organisé.

Le regroupement familial doit-il être restreint ?

Il faudrait déjà établir des règles claires et les faire respecter. Aujourd'hui, la France autorise le regroupement familial à partir de dix-huit mois de résidence. Je propose que l'on applique le droit communautaire, qui requiert deux ans de résidence, et

qu'une demande de regroupement ne soit satisfaite que si la famille a les moyens de vivre et de se loger décemment, hors minima sociaux. Je rappelle que 155 000 étrangers non européens reçoivent le RSA. Ils représentent 13 % des bénéficiaires. Une vraie connaissance du français est également nécessaire pour s'intégrer.

Quelle est votre position sur le droit du sol ?

Il n'est plus adapté. Je souhaite le remplacer par un droit de la volonté, afin qu'un enfant né en France de parents étrangers manifeste clairement, à 18 ans, sa volonté d'être français et que l'acquisition de la nationalité ne soit pas automatique mais devienne un acte engageant et symboliquement fort. ■

Le droit du sol n'est plus adapté. Je souhaite le remplacer par un droit de la volonté



Xavier Bertrand.  
J.-C. MARMARA/  
LE FIGARO

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

OBJETS D'ART  
MOBILIER  
DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

VENTE EN PRÉPARATION  
3 DÉCEMBRE 2014

Expert :  
Monsieur Jean-Paul FABRE  
Tél. : 00 41 79 227 56 17

Pour inclure des lots dans cette vente,  
veuillez contacter l'étude  
Tél. : 01 53 45 92 10

16, rue de la Banque - 75002 Paris - Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19  
Société de ventes volontaires - FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - Agrément n° 2002-035

Commissaire-priseur habilité : Vincent Fraysse - Titulaire d'un office de Commissaire-Priseur judiciaire à Paris

# on au cœur du débat

semaine, avant que Fillon propose les siennes tandis que Juppé durcit le ton.

pas très précis » ; « or ce n'est pas sur les slogans que les Français trancheront mais sur le réalisme des propositions et la crédibilité de celui qui les défend ».

Dans le détail de leurs propositions connues, les concurrents à l'investiture pour 2017 ne diffèrent pourtant pas vraiment. L'ancien président évoque « un nouveau Schengen » ? Juppé veut le « changer » parce qu'il « ne marche pas ». Fillon souhaite, lui, un « Schengen II ». Le maire de Bordeaux préconise que « le Parlement vote chaque année des quotas » pour l'immigration légale ? Fillon avait défendu la mesure pendant la dernière campagne présidentielle et encore cet hiver quand la Suisse a adopté une limitation équivalente. Quant à Sarkozy, il avait relancé en 2011, à l'Ély-

sée, cette proposition qu'il défendait déjà en 1991, quand Charles Pasqua en avait fait l'un de ses chevaux de bataille.

Et l'aide médicale d'État, accordée aux étrangers en situation irrégulière sous condition de résidence et de ressources ? S'opposant à sa suppression préconisée par Jean-François Copé, Nicolas Sarkozy l'avait défendue en 2012 estimant qu'il s'agissait de « l'honneur » de la France. Deux ans et demi plus tard, il juge maintenant qu'il s'agit d'un « luxe » que « nous ne pouvons plus nous offrir ». Alain Juppé propose lui de l'encadrer avec « un agrément préalable pour les soins coûteux programmés » et François Fillon de la restreindre en en faisant un « dispositif d'exception ». Malgré la similitude des positions, le dé-

bat est loin d'être épuisé à droite. « J'espère que Nicolas Sarkozy reviendra régulièrement sur ces sujets », explique Brice Hortefeux dans un vœu qui ressemble fort à une prédiction.

## Réforme du droit d'asile

François Fillon prépare de son côté, avec le député Éric Ciotti, l'ancien préfet Patrick Stefanini et plusieurs hauts fonctionnaires ou spécialistes, le corpus de ses mesures sur l'immigration. Début novembre, l'ancien premier ministre devrait exposer « très concrètement » ses préconisations en matière de quotas, de modulation des prestations sociales ou de modifications des conditions d'acquisition de la nationalité. Des annonces qui devancent un déplace-

ment dans les Alpes-Maritimes, vraisemblablement à Menton, « où plus de 20 000 interpellations d'immigrés clandestins ont été enregistrées depuis mars », expliquent ses proches.

Alain Juppé, lui, continue de muscler son discours depuis sa contribution sur « l'identité heureuse ». Début octobre, lors de sa prestation à « Des paroles et des actes », il avait suggéré un encadrement plus strict du regroupement familial et une réforme du droit d'asile. Mais avant de se prononcer plus précisément, il entend laisser la parole aux Français qui sont invités à apporter leurs idées sur sa « plateforme d'initiatives citoyennes » lancée jeudi. ■

\* « Les Douze Travaux de l'opposition », Flammarion, 240 p., 15 euros.

## GUÉANT : PAS DE COURSE AVEC LE FN

Nicolas Sarkozy veut-il « concurrencer »

Marine Le Pen en faisant de l'immigration l'un de ses principaux thèmes de campagne ? Pour Claude Guéant, les choses sont claires : « Nicolas Sarkozy a dit ce qu'il pensait de l'idéologie de Marine Le Pen : il est absolument hostile à un pays fermé dont les frontières seraient bouchées », a expliqué l'ancien ministre de l'Intérieur sur i-Télé. « Il est normal qu'il traite un sujet qui préoccupe nos concitoyens de façon très profonde », a-t-il ajouté, après le meeting de Nice.

## BANQUE TRANSATLANTIQUE

BANQUE DE GESTION PRIVÉE DEPUIS 1881



ON VA PLUS LOIN QUAND ON SAIT D'OÙ L'ON VIENT.

PARIS | LONDRES | SINGAPOUR | LUXEMBOURG | BRUXELLES | NEW-YORK | GENÈVE

26 AVENUE FRANKLIN D. ROOSEVELT  
75008 PARIS  
WWW.BANQUETRANSATLANTIQUE.COM

**CIC**  
BANQUE TRANSATLANTIQUE  
| A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING |

## Clandestins : le gouffre financier de l'aide médicale d'État

AGNÈS LECLAIR @AgnesLeclair

LE MONTANT de l'AME devrait avoisiner le seuil symbolique de « 1 milliard d'euros pour l'année 2015 », dénonce Claude Goasguen, rapporteur de la loi de finances (PLF) 2015 pour le budget de l'aide médicale d'État.

Alors que la polémique sur la modulation des allocations familiales bat son plein, le coût exponentiel de l'aide médicale d'État (AME) pour les immigrés les plus démunis en situation irrégulière est plus que jamais dans la ligne de mire de la droite. Vent debout contre le « massacre » de la branche famille, les députés UMP, Christian Jacob en tête, dénoncent un « scandale » et le groupe a déposé un amendement pour introduire des conditions au bénéfice de l'AME, soit le rétablissement de la franchise médicale de 30 euros pour les bénéficiaires, supprimée après l'élection de François Hollande.

même encore en dessous de la réalité. Chaque année, on constate lors de la loi de finances rectificative que le chiffre prévisionnel annoncé est dépassé de près de la moitié de l'enveloppe prévue au départ, indique le député UMP de Paris. En 2014, 73 % des crédits votés avaient déjà été dépensés fin juillet. Le projet de loi de financement, présenté début octobre, table de son côté sur une progression de 73 millions dans un budget global de 677 millions pour l'AME en 2015. Pour expliquer ses calculs, le rapporteur invoque également le coût « très élevé » de la santé des immigrés illégaux à Mayotte, en passe de devenir un département « à part entière » et où l'AME n'existe pas officiellement en tant que telle. « La Direction générale de la santé nous a avoué qu'elle ignorait le coût de la santé des immigrés illégaux à Mayotte », souligne Claude Goasguen, qui se dit « effaré d'une telle opacité ».

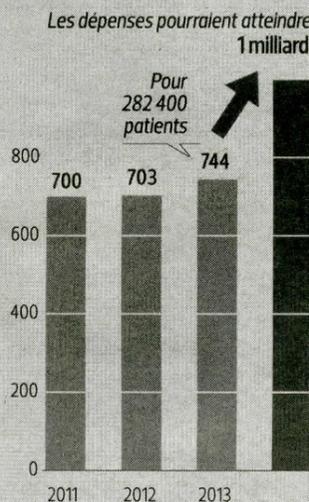
Si la bataille de chiffres n'est pas nouvelle, l'envoie de l'AME a été reconnue par le ministre de la Santé en juin dernier.

La prévision de 588 millions avait en effet abouti à une dépense de 744 millions. Marisol Touraine avait pointé que les dépenses de l'AME avaient largement dépassé les prévisions en raison de « la forte poussée du nombre de bénéficiaires », sans-papiers résidant en France depuis plus de trois mois. Leur nombre s'est en effet accru de 35 % en deux ans, passant de moins de 209 000 en 2011 à plus de 282 000 en 2013. Parmi eux, des fraudeurs comme des Géorgiens atteints de tuberculose ou des patients ayant acheté des cartes AME sur un site Internet chinois... La ministre avait reconnu que des filières seraient en partie responsables de cet accroissement.

Mais, plus que cette « poussée », Claude Goasguen dénonce l'absence de contrôle du budget versé chaque année par l'État à la Cnam (Caisse nationale d'assurance-maladie). « Un chèque en blanc qui n'incite pas la Cnam à lutter contre la fraude. Pourquoi contrôlerait-elle la gestion de l'AME alors que ce n'est pas son budget ? » interroge l'élu. 160 em-

ploi à temps plein à la Sécurité sociale travaillent au contrôle de l'AME, a récemment indiqué Marisol Touraine. « Pour contrôler 280 bénéficiaires et 191 000 nouvelles ouvertures de droits annuelles, c'est dérisoire. D'autant plus que la carte papier de l'AME est très aisément falsifiable », souffle le parlementaire. De surcroît, le député UMP de Paris, qui présentera son rapport sur l'AME en commission des finances le 3 novembre, s'agace une nouvelle fois des « énormes difficultés » qu'il a rencontrées pour obtenir des informations sur les dépenses de l'AME. « Chaque année, c'est le cirque pour avoir les chiffres. Depuis un mois, je demande à la Cnam de me recevoir et ils viennent tout juste d'accepter une audition sous la menace d'un pouvoir parlementaire spécial », déplore Claude Goasguen. Las des querelles autour de l'AME, le rapporteur préconise de plafonner son montant. Il plaide pour un budget de 200 millions, « comme dans les autres pays européens » et « suffisant pour répondre à l'urgence humanitaire ». ■

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT (AME), en millions d'euros



Infographie LE FIGARO